

Communication et transfert de connaissances

Une typologie des guides de prévention en Santé et sécurité au travail

La revue en ligne PISTE (Perspectives Interdisciplinaires Sur le Travail Et la Santé) a publié en mai 2013, dans son numéro 15-1, un article intitulé **"Mieux comprendre le transfert de connaissances en SST : propositions pour une typologie des guides de prévention"**¹.

Le transfert de connaissances occupe une place prépondérante dans les programmes nationaux de Santé, sécurité au travail (SST) et constitue un des axes prioritaires des politiques publiques en matière de Santé au travail.

Or, il existe un décalage important entre les multiples supports d'informations produits et diffusés, et l'amélioration effective des situations réelles de travail.

Les auteurs de l'article ont voulu démontrer que le terme *"transfert de connaissances"* est une notion qui nécessite un échange, un partage et une utilisation des connaissances.

Leur objectif est d'offrir une contribution originale à la réflexion sur le rôle des relais et des relayeurs en Santé, sécurité et conditions de travail (SSCT).

Pour ce faire, ils ont mené une recherche collaborative en partenariat avec l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et l'ARACT LR (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Languedoc-Roussillon) et ont basé leur étude sur l'analyse de neuf guides conçus et édités par cette dernière, sur une période de deux ans.

À partir de sept indicateurs principaux, allant de la thématique générale du guide, en passant par le contenu et le type de connaissances transférées, ou encore l'objectif de ce transfert, une typologie des guides en SSCT en quatre catégories – guides d'action, de médiation, de sensibilisation et d'information – a pu être établie, associant pour chacun des guides une dynamique de prévention spécifique.

Les guides d'action : des outils pratiques pour des changements de pratiques

Les **guides d'action** sont des outils opérationnels, élaborés à partir d'observations du terrain et du repérage des risques. Ils doivent être adaptés à la culture professionnelle du secteur concerné en allant à l'essentiel et en illustrant le propos d'exemples significatifs et spécifiques au dit secteur.

Ils ont pour but un changement à court terme des pratiques, par une modification de l'environnement et de l'organisation du travail.

Les guides de sensibilisation : des outils de gestion pour des changements de mentalités

Les **guides de sensibilisation** ont pour objectif de présenter un argumentaire suscitant une réflexion, en vue de la mise en œuvre d'une politique de prévention. Ils sont conçus comme des outils de communication pouvant induire un changement de mentalité, notamment à travers la mise en place d'un plan d'action dans l'entreprise. Ils s'inscrivent sur le long terme.

Les guides d'information : des outils de communication pour des changements de règles

Les **guides d'information**, outils techniques par excellence, fournissent des informations d'ordres théorique et technique sur les risques et les consignes de sécurité, notamment en rappelant les obligations réglementaires et la législation en vigueur. Ils s'adressent aux salariés, aux employeurs et aux médecins du travail. Par définition, ces publications sont théoriques et prescriptives, et visent un changement à court ou/et long terme(s).

Les guides de médiation : des outils techniques pour des changements de culture

Les **guides de médiation**, enfin, sont le fruit de compromis sociaux et politiques, entre les aspects économiques et la protection des salariés. Ils ont donc une visée stratégique à moyen terme. Ces guides constituent de véritables outils de gestion impliquant la participation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour de la mise en œuvre d'action de prévention.

La prévention des risques professionnels s'oriente de plus en plus vers une valorisation systématique des résultats des recherches fondamentales et appliquées. La typologie, exposée dans cet article, peut constituer une aide à la définition d'outils de prévention adaptés aux environnements de travail et aux spécificités des secteurs d'activités, et ainsi participer à une meilleure efficacité du transfert de connaissances en Santé, sécurité et conditions de travail. ■

Pour en savoir plus et consulter l'article :

¹ Isabelle Faurie, Frédéric Planché, Serge Deltor, Camille Ricaud, Anaïs Grau et Céline Guy, "Mieux comprendre le transfert de connaissances en SST : propositions pour une typologie des guides de prévention", Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé [en ligne], 15-1 | 2013, mis en ligne le 01 mai 2013. URL : <http://pistes.revue.org/3219>.

PISTES

Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé